



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2019

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Chiropraticiens 2019

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux délivrés en 2019	3
1.2	Diplômes reconnus en 2019	3
2	Formation postgrade	4
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2019	4
2.1.1	Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée délivré en 2019	4
2.1.2	Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu en 2019	5
2.2	Titres postgrades reconnus en 2019	5
3	Autorisations de pratiquer	6
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012.....	6
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées en 2019 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal	6
3.2	Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2019	6

1 Formation

1.1 Titres fédéraux délivrés en 2019

Dix titres fédéraux de chiropratique ont été délivrés en 2019. Trois femmes et deux hommes ont terminé leurs études à l'université de Zurich et ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd. Cinq diplômes ont été obtenus par des chiropraticiens ayant étudié à l'étranger et qui ont réussi les examens fédéraux.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 27.8 ans.

1.2 Diplômes reconnus en 2019

En 2019, aucun diplôme en chiropratique n'a été reconnu.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2019

En 2019, 12 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en chiropratique.

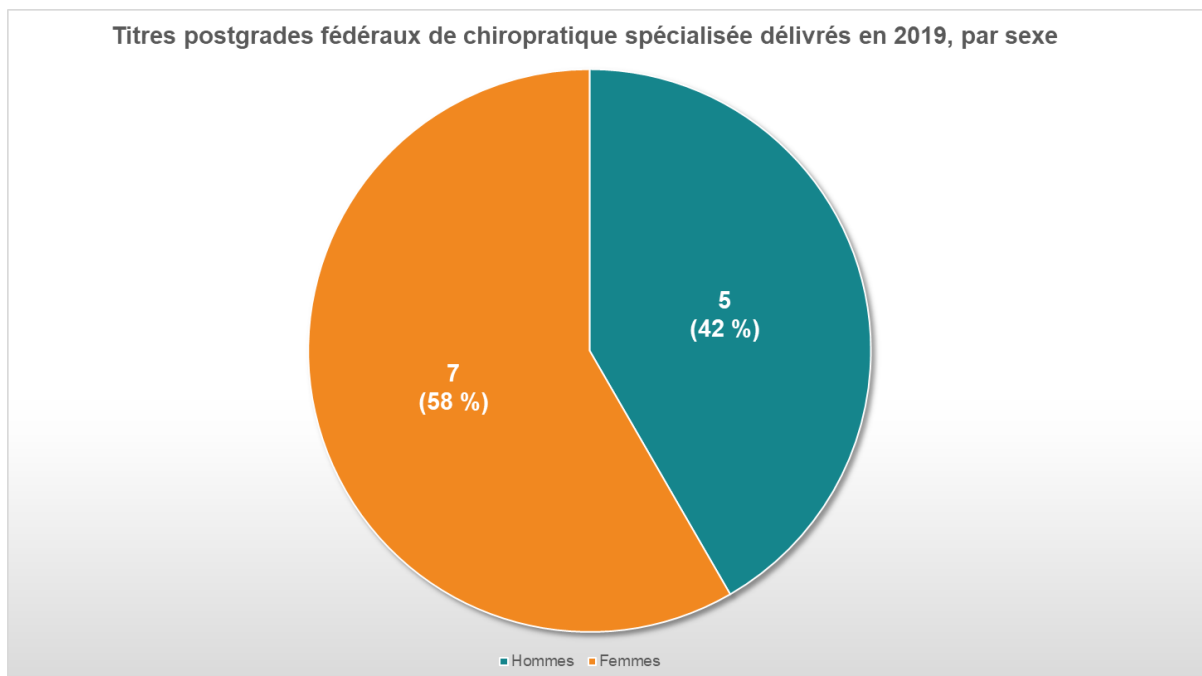


Figure 1 : Titres postgrades fédéraux de chiropratique spécialisée en 2019, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.1 Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée délivré en 2019

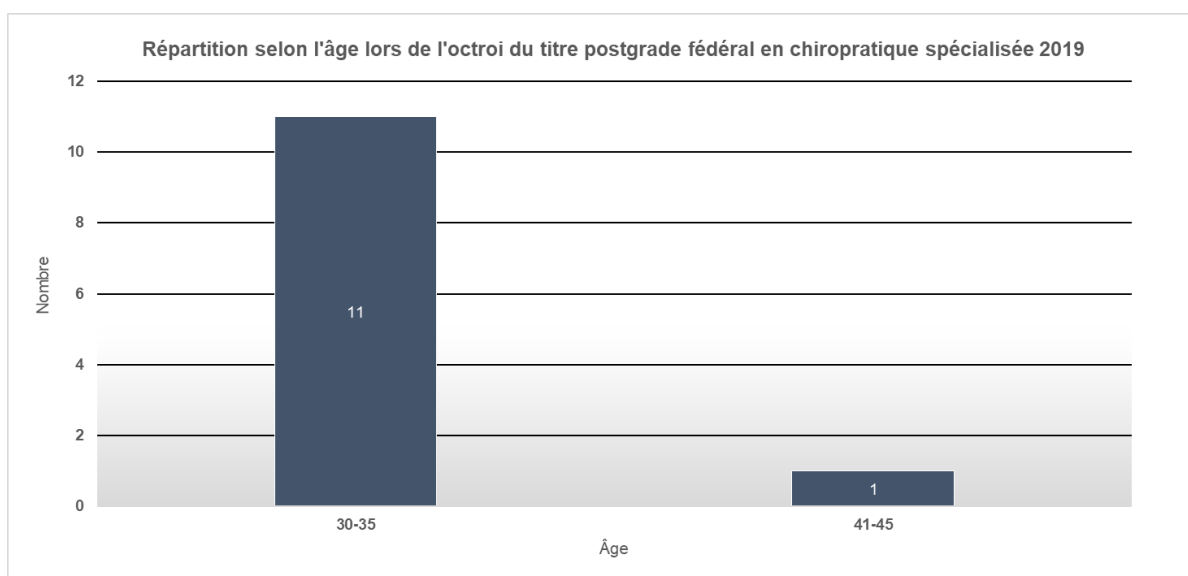


Figure 2 : Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral en chiropratique spécialisée 2019 (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.2 Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu en 2019

En 2019, les 12 titres postgrades fédéraux ont été octroyés à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral.

2.2 Titres postgrades reconnus en 2019

Aucun titre de formation postgrade en chiropratique spécialisée n'a été reconnu en 2019.

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2019 et par sexe, le nombre de chiropraticien qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2019, 14 chiropraticiens ont obtenu des autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales.

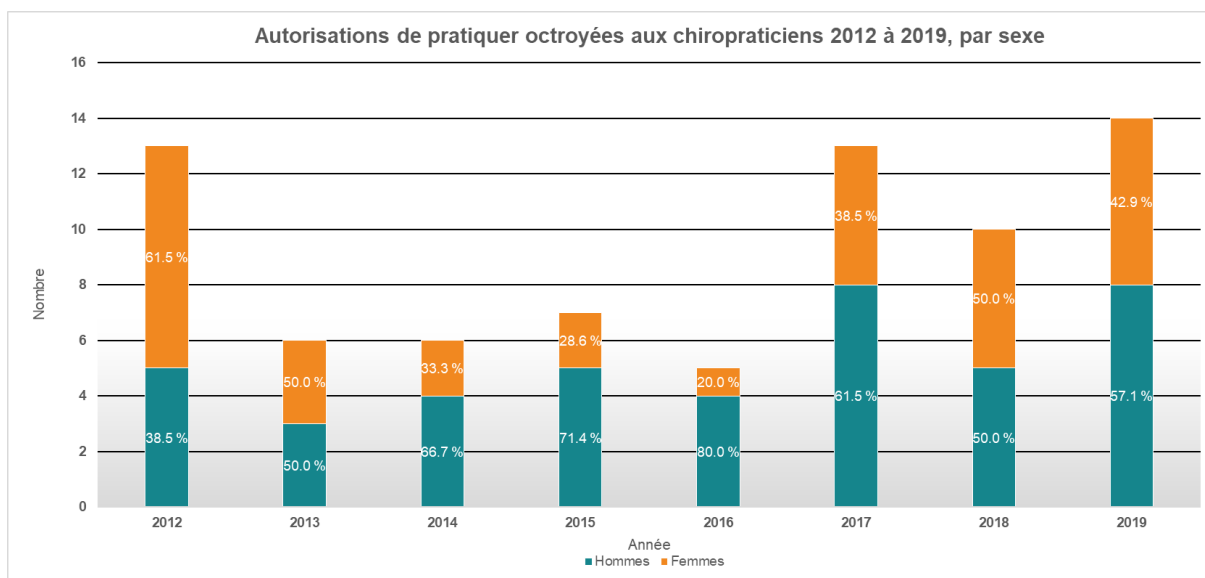


Figure 3 : Autorisations de pratiquer octroyées 2012 à 2019, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2020)

En tenant compte des départs, il ressort, pour 2019, une augmentation nette de 13 autorisations (11 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées en 2019 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal

Sur les 14 chiropraticiens ayant obtenu en 2019 une autorisation d'exercer, 10 personnes sont titulaires d'un diplôme fédéral. 4 personnes sont titulaires d'un diplôme du type "autres".

3.2 Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, 322 chiropraticiens au bénéfice d'une autorisation étaient enregistrés dans le MedReg, 43 d'entre eux disposant d'une autorisation dans plus d'un canton. L'âge moyen était de 53.7 ans, les femmes étant plus jeunes (47.7 ans) que les hommes (56.4 ans). La valeur médiane se situait à 54 ans.